

## Communiqué de Presse



### **Service Jeunesse CCVI**

38 rue du 11 Novembre  
37320 Esvres sur Indre  
**Tel : 02.47.26.54.06**

**Dossier suivi par:** Pascal BOUSSEAU (animateur jeunesse)

**Objet :** Appel à candidatures - Tremplin Indr'in fest

**Date de l'événement :** Inscriptions jusqu'au 20 janvier 2012

Le Service Jeunesse et Culture organisent un tremplin pour les jeunes musiciens de moins de 25 ans de la Communauté de Communes du Val de l'Indre.

Ce tremplin aura comme finalité pour deux groupes du territoire, de partager l'affiche avec un groupe de renommée nationale, le 14 avril 2012.

### **Pour participer :**

- les membres des groupes doivent tous être âgés **de moins de 25 ans**,
- au moins l'un d'entre eux réside sur le territoire de la Communauté de Communes du Val de l'Indre
- envoyer : par courrier une maquette ou par mail un site où le jury pourra écouter des titres.

Dans le cadre de ces conditions, **vous avez**, Jeunes Musiciens du Val de l'Indre, **jusqu'au 20 Janvier 2012 pour vous inscrire au tremplin.**

N'attendez pas, la date approche.

Envoyez dès à présent votre candidature :

**par courrier** Service Jeunesse CCVI -3 rue du 11 novembre - 37 320 Esvres sur Indre

**par mail** à [pascal.bousseau@ccvi.fr](mailto:pascal.bousseau@ccvi.fr)

2ÈME ÉDITION

# TREMPLIN JEUNES

— FAITES EXPLOSER VOTRE TALENT ! —

ROCK - ELECTRO  
RAP - FUSION  
HEAVY - SOUL  
PROGRESSIF - DUB  
POP - ALTERNATIF  
FUNK - REGGAE  
GROOVE - CHANT  
BLUES - SLAM  
WORLD...



## APPEL A CANDIDATURE 2011

CONDITIONS DE PARTICIPATION : AVOIR ENTRE 14 ET 25 ANS ET  
HABITER SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE L'INDRE



INFOS+INSCRIPTIONS PAR MAIL:  
[PASCAL.BOUSSEAU@CCVI.FR](mailto:PASCAL.BOUSSEAU@CCVI.FR)



# TREPLIN INDR' IN FEST

## REGLEMENT - 2012

Le tremplin CCVI est un tremplin local. Seuls les groupes musicaux qui peuvent justifier l'appartenance d'au moins un de leurs membres aux communes de la CCVI (*Veigné, Monts, Esvres, Truyes, St Branchs, Artannes, Montbazon, Sorigny*) sont autorisés à y participer.

Les groupes souhaitant participer ne devront ni être signés, ni distribués sur un label. Le tremplin étant organisé par le Service Jeunesse de la CCVI, les musiciens ne pourront avoir plus de 25 ans.

Les groupes souhaitant participer au tremplin devront :

- envoyer par courrier, une maquette ou par mail, un site où le jury pourra écouter des titres

Les groupes sélectionnés seront prévenus par mail à la fin des présélections.

Ils devront confirmer leur participation dans les 8 jours sous peine d'être disqualifiés. Dans ce cas, c'est le groupe suivant qui prendra sa place.

Les groupes devront, lors de leur confirmation, fournir un plan de scène et une fiche technique afin de faciliter les installations et changements de plateau.

La prestation scénique de chaque groupe (60 minutes) se déroulera dans l'une des communes de la CCVI. Les conditions techniques resteront celles d'un petit concert lors du tremplin.

La sélection du groupe pendant les prestations scéniques se fait :

- 50 % par un jury composé de personnes habilitées à juger (musiciens, techniciens, acteurs culturels)
- 50 % par vote du public

Les 2 groupes ayant accumulé le plus de points seront désignés vainqueurs. Ils partageront la scène avec un groupe de renommée nationale lors d'une soirée concert.

Aucun défraiement ou compensation financière, en dehors des repas et boissons, ne pourra être réclamé par les participants.

### **DROITS D'AUTEUR ET A L'IMAGE**

Les groupes s'engagent à autoriser la CCVI à filmer et photographier leurs prestations et à les utiliser gratuitement dans le but de la promotion du tremplin.

**Les organisateurs ne pourront être tenus responsables en cas de dégradation, perte, vol du matériel des participants.**

## Fiche d'inscription Tremplin

**Fiche à remplir obligatoirement** pour participer au Tremplin organisé par le Service Jeunesse de la CCVI.

A retourner à Pascal Bousseau – Tremplin - 38 rue du 11 Novembre - 37320 Esvres sur Indre ou par mail : [pascal.bousseau@ccvi.fr](mailto:pascal.bousseau@ccvi.fr)

**accompagnée de :**

- la maquette CD comprenant entre 3 et 6 titres ou un site permettant au jury d'écouter au minimum 3 titres.
- justificatif de domiciliation dans la CCVI

**Date limite des inscriptions : le 20 janvier**

NOM DU GROUPE/ ARTISTE : : .....

N° DE TELEPHONE: .....

STYLE MUSICAL : .....

NOMBRE DE MUSICIENS : .....

TECHNICIEN SON : OUI  NON

TECHNICIEN LUMIERE : OUI  NON

DUREE DU SET : .....

LE GROUPE EST FORME DEPUIS :.....

NOMBRE DE CONCERTS :.....

**N° de téléphone et Nom de la personne à contacter :** \_\_\_\_\_

***Je déclare être l'auteur des œuvres enregistrées sur le CD/site, et avoir pris connaissance du règlement du Tremplin auquel je me suis inscrit(e) et déclare expressément en accepter toutes les conditions.***

**Fait à :**

**Le :**

**Signature**